



Titularisation et fiche de paie

Par **pompom55**, le **03/03/2016** à **17:50**

bj à tous j'ai 26 ans de metier comme aide soignante non diplômée j'ai passée ma VAE il y a 3 ans mais raté, je travaillé dans une collectivité territoriale, je ne suis pas titulaire et sur ma fiche de paie il est marqué que je suis Agent Sociale comme mes collègues qui eux sont diplômées, est légale tout cela, que puisse je faire?????, merci, cordialement.